

Bibliographie Mariale

*"On ne publiera jamais assez les gloires
de Marie."* SAINT BERNARD.

"La doctrine de l'Assomption de la Sainte Vierge, par Dom Paul Renaudin, o. s. b., volume in-16 de 321 pages, en vente chez Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris, au prix de 6 fr. l'unité, broché.

Un journal italien rendait compte, l'automne dernier, d'une audience accordée par Sa Sainteté Benoît XV à M. le Chanoine Clino Crosta, de Côme, au sujet de cet ouvrage. Nous en extrayons les principaux passages :

"C'était le jour sacré de la Nativité de Marie; à 11 hrs 20, j'étais en présence du Vicaire auguste de Jésus-Christ. Après les génuflexions d'usage et après avoir dit au Saint-Père ma joie d'être si bienveillamment accueilli par lui en ce beau jour, je lui présentai en toute humilité le livre de Dom Paul Renaudin, qui a pour titre : *"La définibilité de l'Assomption"*. Mon savant ami, abbé des Bénédictins de Clervaux, dans le Grand Duché de Luxembourg, m'avait chargé de déposer son ouvrage aux pieds de Sa Sainteté, ainsi que les hommages de son monastère et leurs vœux pour la définition de ce dogme marial, l'Assomption. Pendant que le Souverain Pontife, lisait la lettre et feuilletait le volume, il se mit à dire : "C'est ce même abbé Bénédictin, qui, en 1902, au Congrès marial international de Fribourg, s'est tant occupé du mouvement pour la définition de l'Assomption.

"Oh !" continua le Saint-Père, "je vois avec beaucoup de satisfaction cette sorte d'études et de travaux; je ne puis en dire plus long maintenant sur le projet et le grand désir que j'ai de promouvoir la piété envers la Sainte Vierge"... Et comme il continuait à feuilletter le livre, et qu'il en arrivait au chapitre : *Les avantages de la définition dogmatique de l'Assomption*. "Bien" ajouta-t-il, "je le garderai volontiers, et d'autant mieux pour ce point qui est pratique"...

Sa Sainteté voulut bien encore me manifester ses sentiments sur les divers côtés de la question, et notamment Elle me signala l'étonnement que pourraient éprouver les fidèles, qui déjà croient d'une foi si ferme à l'Assomption. "Ce dernier point," dit le Saint-Père, "fixe beaucoup mon attention."

En présence de ces paternelles préoccupations de l'âme noble et pieuse du Pontife, j'eus la hardiesse, puisqu'il paraissait m'y autoriser, de lui répondre : "Très Saint Père, dans sa sagesse de Vicaire de Dieu, Votre Sainteté trouvera la formule qui évitera aux bons fidèles ce pieux étonnement et élèvera la foi au glorieux mystère de l'Assomption. La gloire d'une définition dogmatique et solennelle, comme celle qui regarde l'Assomption, je souhaite qu'elle orne la couronne pontificale du Pape, qui se prépare à être le Pape de la paix".

A cette déclaration ingénue et quelque peu osée, un aimable sourire effleura les lèvres du Pontife. Puis, me regardant avec un air de majesté sacrée, il me dit : "Eh bien ! je vous l'assure, à la conclusion de la paix, j'ordonnerai que l'on reprenne les études concernant l'Assomption."
